



African Migrations Workshop

The Contribution of African Research to Migration Theory

16–19 November 2010, Dakar, Senegal

De la migration à la circulation, le cas des migrants burkinabè « partagés » entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire

Sihé NEYA

E-mail : nesihe@gmail.com

Géographe, Master 2 « Espace Société Territoire »
Université Paris-Est Créteil

Résumé

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont en commun une longue histoire migratoire qui connaît des évolutions, tant au niveau des personnes, des logiques migratoires que des espaces pratiqués. Depuis la période coloniale, des Burkinabè migrent en terres ivoiriennes à la recherche d'un mieux-être. Certains s'y sont établis, possèdent des biens et exercent des emplois salariaux. Cette intégration ne signifie pas pour autant une rupture avec leur pays d'origine. Insérés dans leur pays d'accueil, ils retournent au Burkina Faso pour visiter la famille ou participer à des cérémonies. Les migrations entre ces deux pays sont certes anciennes, mais elles connaissent des reconfigurations ces dernières années. De nombreux migrants retournent dans leur pays d'origine pour investir durablement, sans rompre les rapports avec leur pays d'accueil. Ils s'installent dans des territoires autres que les zones d'origine, premier point de départ de leurs trajectoires migratoires. Cette dynamique migratoire remet en cause le schéma classique de la migration à savoir à un déplacement d'individu avec transfert de résidence. Car, avec des ancrages dans plusieurs territoires, ils s'inscrivent dans une logique de circulation à laquelle participent leurs proches. Ils entretiennent des va-et-vient entre des territoires sans pour autant transférer de manière définitive leur résidence.

Abstract

Burkina Faso and Côte d'Ivoire, bordering countries, share a long common migration history which evolved in terms of actors, logics and forms. Indeed, many Burkinabese, since the colonial period, have migrated to Côte d'Ivoire in search of wellbeing. Many of them settled there, and secured a property and a salaried job. However, this integration does not mean that they cut off their ties with the origin country. Although inserted in the host country, emigrants used to go back to visit their families or participate in ceremonies. Of course, migrations between Burkina Faso and Côte d'Ivoire are longstanding, but it must be underscored that they underwent a profound reconfiguration during the last few years. In addition to classical reasons (family visits, participation in ceremonies), many migrants settle in their origin country to invest, while keeping a foot in the host country. Moreover, they settle in areas which are not their place of origin. This re-composition of return international migrations questions the common understanding of migration which is usually defined as a displacement of individuals with a change of residence. Therefore, after having migrated and established settlements in the various territories of their migration trajectories, actors have implemented a logic of circulation in which household members participate. They keep going, through various times, coming and going between their residential territories without transferring for good their place of residence. How do these mobilities which underpin the displacements of people between Burkina Faso and Côte d'Ivoire evolve over time? This paper rests upon doctoral research and questions return migration and its logic. My aim is to show that migration trajectories are not linear and irreversible movements, which is what is commonly assumed by classical theory and its followers. This presentation is based on a

qualitative approach and the data of the FSP-Migration MIRTAS programme (migrations internationales et recompositios territoriales en Afrique Subsaharienne), which was carried out in 2008, and on the literature on international migrations.

Introduction

La migration entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est ancienne. Les questions abordées dans la littérature scientifique portent sur l'origine, la direction, le volume des flux migratoires, les stratégies migratoires, les raisons des départs et les types de migrations (Kohler 1978; Boutiller, Quesnel et Vaugelade 1985, etc.). À travers ces études, le caractère circulaire, qui se traduit par des allers et retours entre le pays de départ et celui d'accueil avec des temporalités différentes, a été mis en évidence (Coulibaly, Gregory et Piché 1981, Ouédraogo 1993; Ouédraogo 2002, Zongo 2003). Ces migrations circulaires ont longtemps été décrites comme le fait de jeunes hommes migrant en Côte d'Ivoire pendant un temps à la recherche d'emploi salarial, puis retournant dans leur village d'origine. Avec l'établissement de nombre d'entre eux en Côte d'Ivoire, ces déplacements commencent à s'inscrire dans un système de mobilité circulaire institutionnalisé par les ménages pour assurer leur mieux-être matériel et la perpétuation des lignages (Beauchemin, Henry et Schoumaker 2007).

Cependant, le fait migratoire entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire évolue, aussi bien au niveau des territoires résidentiels pratiqués par les migrants qu'au niveau du temps de séjour. L'on assiste, de plus en plus, à des migrations de retour dominées par des femmes et des enfants (Ouédraogo 2007) et de nombreux migrants s'établissent hors de leurs zones d'origine qui ont constitué le premier point de départ de leurs trajectoires. Ils s'installent en ville ou dans les régions frontalières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire (Zongo 2009, ISSP 2009; Blion 1995). La question de la nature de ces retours, à savoir si ces migrations sont réversibles ou définitives est encore peu discutée, mais certains auteurs comme Zongo (2009) ont déjà souligné l'émergence d'une multi-résidentialité entre ces deux pays entretenue par la circulation de personnes et de biens.

Suite aux crises socio-politiques et économiques en Côte d'Ivoire ces dix dernières années, de nombreux émigrés et leurs descendants sont rentrés dans leur pays d'origine. Cependant, une grande partie de ces flux de retour ont été orientés dans des régions frontalières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire, à l'instar de la commune de Niangoloko. Ces migrants pour la majorité ont investi en Côte d'Ivoire, surtout dans les zones forestières. Et même s'ils sont retournés dans leur pays d'origine, ils ne rompent pas leur relation avec la Côte d'Ivoire.

La dynamique de la configuration des déplacements de migrants burkinabè de retour entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire suscite les interrogations suivantes : Qui sont les migrants « partagés » entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, en particulier ceux établis dans la commune de Niangoloko ces dernières années? Comment se traduit leur déplacement entre ces deux pays et quelles sont les logiques qui sous-tendent ces mobilités?

La présente communication tente d'analyser les migrations des Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire et leur famille établis dans la commune de Niangoloko ces dernières années. Elle porte un regard sur la configuration des pratiques migratoires des Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire et de mettre cela en lien avec dispersion des membres de leurs familles, de leurs investissements et leur circulation. Cet objectif est soutenu par le postulat que les migrations des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire et leur retour au pays d'origine ne sont pas irréversibles, d'où le besoin de parler de circulation pour saisir leurs pratiques migratoires.

Approche de la mobilité spatiale internationale des Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire sous l'angle de la circulation.

Selon l'approche classique des pratiques migratoires soutenue par les démographes et statisticiens, la migration est «*un ensemble de déplacement ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée*» (Henry 1981 :15 cité par Courgeau 1981:11). «*De nombreuses études se fondent sur ce postulat, qui assimile la migration à 'un mouvement de personnes traversant une certaine limite afin d'établir ailleurs une nouvelle résidence permanente'*» (Population Référence Bureau, 1980) » (Domenach et Picouet 1987:469). Cette définition donne un caractère irréversible, définitif et linéaire au déplacement des populations comme si celles-ci ne revenaient pas à leur point de départ. Le plus souvent en Afrique la plus petite échelle administrative retenue pour inscrire le déplacement dans l'ordre de la migration est le village. Quant à la dimension temporelle du déplacement, elle varie d'un auteur à un autre ou d'une institution à une autre.

Or des travaux récents ont souligné que les migrants et leur famille ont de plus en plus une localisation multipolaire. Ils s'inscrivent dans une logique de circulation entre plusieurs territoires avec les membres de leurs familles pour assurer leur bien-être matériel. Par conséquent, le caractère irréversible du déplacement imputé à la migration a été réinterrogé, d'autant plus que «*la typologie des déplacements s'en trouvait ainsi simplifiée (...)*» (idem, 1987:469). Ainsi des notions telles que le «système résidentiel», le «champ migratoire»¹, etc. ont émergé dans la littérature sur les migrations internationales pour mettre en évidence les allers-retours physiques ou virtuels que les migrants entretiennent avec leurs pôles de migration. Aussi ont-ils mis en évidence la multi-appartenance territoriale qui caractérise le comportement migratoire de nombreux migrants.

Cette réalité migratoire est aussi perceptible au Burkina Faso à travers les migrants de retour de la Côte d'Ivoire dont le retour au pays d'origine ces dernières années a été perçu comme irréversible. Or ceux-ci continuent de repartir d'où ils sont revenus. Ainsi le caractère réversible des flux migratoires des Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire vers les territoires résidentiels de leurs champs migratoires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire nous amène à penser leur mobilité à travers le concept de circulation. Car ces deux dernières décennies, en même temps que de nombreux chercheurs s'interrogent sur les tendances des flux migratoires entre ces deux pays, le concept de circulation et de circulation migratoire ont commencé à faire surface (Kabbanji, Piché et Dabiré B. 2007, Blion 1996).

L'apparition du concept de «circulation» dans l'analyse des pratiques migratoires remonte aux environs des années 1950 (Domenach et Picouet 1987). Il est défini par Zelinsky comme «*une grande variété de déplacements (...) répétitifs ou cycliques, ayant en commun l'absence de toute intention déclarée d'un changement de résidence permanent ou durable*» (Dupont et Dureau 1994: 805-806). Elle est une réponse à la modernisation, un moyen de maximalisation du bien-être familial sans prise de risque, une conséquence de la pénétration

¹ Le système résidentiel renvoie à l'ensemble articulé des lieux de résidence d'une même famille (Le Bris et al. 1987). Quant au champ migratoire, il est défini par Gildas Simon comme une aire d'extension des migrations d'une population donnée, un espace dans lequel ladite population construit un ou des réseaux de relations (Guérassimoff 2004).

du capitalisme dans les sociétés traditionnelles (Domenach et Picouet 1987). En se référant au contexte burkinabè, il ressort que la circulation des personnes a pris de l'importance avec la colonisation qui symbolisait la modernisation et le capitalisme, en ce sens qu'elle a orienté les mouvements vers les plantations ivoiriennes (symbole de la production marchande). Ainsi, la Côte d'Ivoire représentait le salariat dans la représentation de nombreux burkinabè puisqu'elle leur offrait l'opportunité de gagner de l'argent, chose qui était difficile dans le pays de départ. Cependant à partir des années 1980, l'« ivoirisation » du secteur économique conjuguée à la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire où l'étranger, notamment les Burkinabè soupçonnés de sympathiser avec la rébellion était la cible de certains ivoiriens, ont convaincu de nombreux Burkinabè à s'établir dans leur pays d'origine pour se mettre à l'abri de l'insécurité (Zongo 2003).

Plusieurs autres concepts sont employés désigner le concept de circulation dans la littérature : migration de retour, migration circulaire, migration du travail salarial, mobilité saisonnière, etc. (Chapman et Prothero 1983). Selon Faist dans la logique de migration circulaire, « *le migrant se déplace en revenant toujours à son lieu de résidence originelle* » (Ma Mung, Dorai, Hily et Loyer 1998 : 66).

Le concept de circulation permet de réinterroger les pratiques migratoires. Il se démarque du concept de migration qui donne un caractère linéaire et irréversible aux déplacements de populations comme nous l'avons souligné antérieurement. Car, la migration ne peut se limiter à l'observation d'un changement de résidence (Lututala 1995), et les migrants construisent des rapports de va-et-vient entre les espaces qu'ils fréquentent (Domenach et Picouet 1987). Les migrants burkinabè, d'abord « *travailleurs forcés du temps colonial, (...) ont profité des opportunités créées par un environnement économique favorable en Côte d'Ivoire pour accélérer leurs migrations dans l'espace ivoiro-burkinabè après les indépendances. Ils participent alors d'un même système migratoire sur lequel se fondent différentes stratégies résidentielles, professionnelles, familiales, qu'elles soient individuelles ou collectives. A ce système migratoire est donc liée une circulation des individus, transcendant et les pratiques existantes et leur seule communauté d'appartenance* » (Blion 1996).

Si la circulation a été observée comme une pratique migratoire ancienne, amenant ainsi des chercheurs à remettre en cause l'irréversibilité et la linéarité des migrations, il ne faut cependant pas occulter qu'elle est de plus en plus conçue comme une démarche, un outil d'observation desdites pratiques. En effet, à partir des années 1970, des chercheurs, notamment du laboratoire Migrinter en France, postulent pour une approche des mobilités internationales à travers le concept de circulation migratoire. Selon Gildas Simon, le concept de circulation migratoire, différent de celui de migration, fait référence à la mobilité physique des hommes, avec leur itinéraire, leurs moyens de transports et la pratique effective et affective de l'espace parcouru (Ma Mung, Dorai, Hily et Loyer 1998). Symbolisant le « *Va-et-vient* », les « *allers et retours* » des populations migrantes, la circulation migratoire est un processus favorisée par non seulement l'installation définitive de groupes migrants dans leurs pays d'accueil, mais aussi par le développement de la mobilité lié à la circulation entre les différents pôles d'une diaspora ou à des migrations temporaires répétées dans le cadre de contrat de travail à l'étranger à durée déterminée (Ma Mung 1996 cité par idem 1998). Perçue sous cet angle, ces deux notions deviennent complémentaires, l'une favorisant l'autre et vice

versa. Cette complémentarité a conduit certains auteurs à élargir la définition du concept de migration à travers la notion d'« espace de vie »², en lieu et place de celle de résidence (Petit 2000). En faisant directement référence aux divers types de déplacements, de personnes ou de marchandises, elle permet d'analyser dans une perspective dynamique à l'encontre des approches en termes d'insertion ou d'intégration. Encore que l'insertion ou l'intégration des migrants dans les différentes destinations peuvent expliquer cette circulation (Blion 1996, Blion et Bredeloup 1997, Ouedraogo 2002).

Dans la démarche de l'approche des déplacements de population à travers le concept de circulation migratoire, « *il s'agit donc de prendre en compte les espaces concernés par les migrations, des déplacements accrus des personnes entre différents lieux et des flux matériels (biens, services, remises) et idéels (normes, valeurs, représentations) induits par les migrations. Le migrant et le circulant, plutôt que l'immigré ou l'émigré, deviennent des figures centrales de l'activité de recherches et l'attention est portée sur les pratiques et sur les initiatives des personnes, sur les itinéraires et les espaces parcourus* » (Berthomière et Hily 2006). Aussi, s'agit-il pour les chercheurs d'intégrer dans les analyses ce qu'ils considèrent comme des nouvelles formes de mobilités où les migrants et les migrantes semblent s'émanciper des normes du salariat pour s'inscrire dans des activités économiques formelles et informelles portées par des réseaux socio-économiques plus ou moins structurés (idem 2006).

Ainsi dit, la circulation migratoire rompt avec la tradition de la conception des pratiques migratoires basée sur le changement de résidence et la linéarité du mouvement. Elle permet de ne pas se focaliser sur le changement de résidence, et l'unicité du territoire résidentiel des migrants, mais de cartographier l'ensemble des territoires avec lesquels ils entretiennent des rapports de va-et-vient avec leur famille, contribuant ainsi à assurer leur bien-être matériel. Dans cette perspective, la migration n'est plus nécessairement perçue comme un événement à portée définitive, supposant une rupture avec le lieu de départ et une « insertion » dans un autre lieu (Cortes et Faret 2009).

En se plaçant dans le cadre de l'analyse des pratiques migratoires des migrants burkinabè partagés entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire et établis dans la commune de Niangoloko en lieu et place de leurs villages d'origine, le concept de circulation nous permet d'identifier les territoires résidentiels avec lesquels ils entretiennent des rapports. Aussi nous permet-il d'analyser la logique dans laquelle s'inscrit cette circulation entre plusieurs territoires, de l'espace ivoiro-burkinabè. Ainsi, regarder les migrations burkinabè entre ces deux pays, c'est interroger non seulement les territoires, mais aussi les modes de production, qui sont soit un mode familial ou capitaliste (Dos Santos, Ouédraogo et Piché 2007). Car le migrant mobile n'est plus défini à partir du lieu où il se trouve à un moment donné, mais à partir de la manière dont il pratique différents lieux (Boyer 2007).

Certes l'approche du fait migratoire à partir du concept de circulation permet d'analyser les lieux de recours du migrant dans sa stratégie de mobilité, mais elle renferme des limites. Une de ces limites est la quantification des allers et retours. En effet, la circulation

² L'espace de vie renvoie à « *la portion d'espace où l'individu effectue ses activités (...), non seulement les lieux de passage et de séjour, mais également tous les autres lieux avec lesquels l'individu est en rapport* » (Courgeau 1988 : 17 cité par Barbary et Dureau 1999 : 398)

migratoire et les logiques qui la sous-tendent sont difficilement saisissables par les données quantitatives produites par les statistiques. « *La plus grande difficulté réside dans la mesure directe de la circulation des personnes. Celle-ci ne peut être appréhendée que par la comptabilisation des entrées et des sorties des personnes d'un territoire national, à destination ou en provenance d'un autre (...) Seules des enquêtes spécifiques permettraient d'obtenir des informations quantitatives sur la circulation migratoire* » (Ma Mung, Dorai, Hily et Loyer 1998 :101-102). Cependant certains chercheurs ont tenté de résoudre cette difficulté à travers la collecte de biographie quantitative. Encore que là, se pose le problème de la durée de résidence ou de présence dans les lieux fréquentés pour saisir la migration. Ainsi une multitude de durée de résidence est pensée selon les objectifs des chercheurs. En effet, « *cerner les migrations de courte durée qui (...) sous-tendent les efforts de diversification des activités dans le cadre des stratégies de reproduction des populations (...) le critère de six mois habituellement retenu ne (...) semblait guère adapté au contexte agro-économique du Burkina, la saison sèche propice aux migrations temporaires atteignant rarement cette limite. De plus, nous pensons que le processus d'insertion des migrants en milieu urbain se caractérise par l'enchaînement de courtes périodes d'activité et de résidence qui (...) auraient alors largement échappé*» (Kabbanj, Piché, Dabiré B 2007: 28).

Sources de données

Les données utilisées pour la rédaction de la présente communication ont été collectées dans le cadre d'une des enquêtes qualitatives du projet FSP migration MIRTAS conduit par la JEAI ; dans la commune de Niangoloko en août-septembre 2008³. L'objectif de cette enquête était de comprendre les transformations socio-économiques et spatiales liées au retour des rapatriés de Côte d'Ivoire dans la commune de Niangoloko. Une partie des données, notamment celles en rapport avec les raisons du choix de la commune de Niangoloko comme lieu de retour au détriment du village d'origine, les liens entretenus avec la Côte d'Ivoire et d'autres territoires et les enjeux de la présence de ces migrants, sert de support à notre réflexion. Ces données ont été associées à la littérature récente sur les migrations internationales, surtout pour ce qui concerne les migrations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

L'enquête a consisté ainsi en une collecte de données qualitatives auprès de personnes ressources de la commune sensées nous fournir des informations sur les conséquences socio-économiques et spatiales engendrées par le retour précipité et non planifié de nombreux burkinabè de Côte d'Ivoire (mairie, service de l'agriculture, la douane, les chefs de gare routière, représentant des syndicats de commerçant et de transitaires).

Un deuxième guide d'entretien a été administré aux migrants de retour. Il s'articulait autour des caractéristiques des migrants, les conditions de leurs installations au retour au pays d'origine, leurs itinéraires migratoires, modes d'insertion et d'investissement ainsi que leurs

³ La JEAI (Jeune Equipe Associée de l'IRD) est coordonnée au Burkina Faso par Monsieur Zongo Mahamadou, enseignant à l'université de Ouagadougou. Nous avons participé à cette étude en qualité d'étudiant membre de l'équipe. MIRTAS signifie Migration Internationale et Recomposition territoriale en Afrique Subsaharienne

projets migratoires dans les zones urbaine et rurale de la commune. Par ailleurs des focus group ont été réalisés avec des migrants de retour rapatriés et non rapatriés de Côte d'Ivoire. Aussi l'observation et des entretiens informels ont-ils été des méthodes utilisées pour cerner les rapports que ces migrants entretiennent avec leur zone de provenance en Côte d'Ivoire et leur nouvelle zone d'installation, la commune de Niangoloko⁴. La démarche adoptée a eu pour limite d'explorer les logiques migratoires de personnes appartenant au même groupe, alors que les migrants de retour n'ont pas les mêmes caractéristiques socio-économiques, professionnelles et ethniques. Car si les migrants appartiennent en majorité au groupe ethnique mossi et sont des planteurs ayant eu comme zone de provenance l'Ouest de la Côte d'Ivoire, il ne faut pas ignorer que certains, en provenance d'autres milieux de ce pays d'accueil, travaillant dans des secteurs non agricoles ou n'appartenant pas à ce groupe ont des pratiques migratoires différentes.

⁴ La méthode de collecte de données utilisée auprès des migrants de retour s'assimile à la boule de neige. Un échantillon n'a pas été déterminé a priori. Dans notre approche terrain, nous avons plutôt privilégié de mettre l'accent sur la diversité des rapports entretenus avec les deux pays et leurs raisons. Chaque entretien nous conduisant ainsi à une autre quand nous voulons approfondir des pistes.

Choix de la commune de Niangoloko comme destination du retour au pays

La commune de Niangoloko est située dans la région Sud-ouest du Burkina Faso, à la frontière avec la Côte d'Ivoire. Ces caractéristiques agro-climatiques et pédologiques, contrairement aux autres régions du pays, sont quasi-semblables à celles des régions de la Côte d'Ivoire. Elle est localisée dans la zone pré-guinéenne du Burkina Faso avec une moyenne pluviométrique annuelle de 1073,3 mm à l'image de la province de la Comoé dont elle relève sur le plan administratif. Par rapport au reste du pays, Niangoloko est caractérisée par une longue saison pluvieuse qui s'étend de mars/avril à novembre⁵. En plus, c'est un espace faiblement peuplé, la densité démographique au dernier recensement de la population en 2006 était de 19 habitants/Km² pour une population de 54138 habitants, dont 58,8% en zone rurale et 41,20% en milieu rural. Ces caractéristiques démographiques et agro-climatiques offrent une disponibilité foncière, permettant ainsi l'accès à la terre et le développement des cultures pérennes (manguiers, agrumes, anacardier, etc.).

Si la commune de Niangoloko reste une zone agricole par excellence, il ne faut pas occulter son caractère commercial à cause de sa position frontalière avec le principal partenaire économique du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire. La présence des rails, de la douane ferroviaire et routière obligent les passagers et les transporteurs à y faire escale. Ce qui a permis à la commune, comme à de nombreuses zones frontalières de la région Ouest africaine, d'être un pôle commercial. La position frontalière, la disponibilité des terres agricoles et les conditions agro-climatiques sont les principales raisons avancées par les migrants de retour pour expliquer leur choix de la commune comme destination de retour au pays d'origine. Mais qui sont les migrants de retour de la Côte d'Ivoire installés dans la commune de Niangoloko et aujourd'hui partagés entre ces deux pays limitrophes.

Les migrants de retour partagés entre le Burkina Faso et la Côte d'ivoire

Au cours du recensement général de la population de 2006, les migrants de retour de la Côte d'Ivoire représentaient 8,54% de la population totale de la commune de Niangoloko. Essentiellement en provenance des zones forestières de la Côte d'Ivoire, ces migrants sont installés aussi bien en zone rurale qu'en milieu urbain de la commune. Certains ont fait le choix de disperser leur famille, d'établir un continuum entre ces deux espaces.

Les migrants burkinabè en provenance de la Côte d'Ivoire ces dix dernières années, surtout entre les années 1999 et 2004, sont désignés sous le terme « rapatriés » de Côte d'Ivoire. Ils ont migré pour l'essentiel dans leur pays d'origine suite aux conflits fonciers meurtriers qui ont opposé les émigrés burkinabè aux populations autochtones de la région de tabou en 1999 au Sud-ouest de la Côte d'Ivoire et au déclenchement de la rébellion en 2002. Cette désignation fait suite à leur retour précipité dans leur pays d'origine. En effet, craignant

⁵ Le réseau hydrographique est important, la commune étant drainée par deux importants cours d'eaux, *La Comoé* et *La Léraba* ainsi que leurs affluents. Ce bassin hydrographique offre de nombreux bas-fonds, favorables à certaines productions qu'on retrouve dans les pays côtiers. En effet, avec l'arrivée remarquable des migrants de retour de la Côte d'Ivoire ces dix dernières années, nombre de ces bas-fonds ont été mis en valeur à partir des plantes côtières (Palmier à huile, banane, etc.).

de subir des représailles, de nombreux Burkinabè de Côte d'Ivoire ont préféré se replier dans leur pays d'origine, le temps que le calme ne revienne dans leur pays d'accueil⁶. Certains, dans leur migration de retour, ont laissé une partie des membres de leurs familles ou ménages pour surveiller leurs biens et continuer de les rendre productifs. Cependant, si la diaspora burkinabè est fortement représentée dans les zones de production agricole de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (Blion et Bredeloup 1997), il ne faut pas occulter que certains ont eu comme zone de provenance de retour non seulement les centres urbains, mais aussi des milieux forestiers de l'Est du pays.

En dehors de leurs lieux de provenance en Côte d'Ivoire, les migrants de retour se distinguent par leurs investissements, statuts socio-professionnels et la situation géographique des membres de leurs familles les plus proches⁷. On y distingue des planteurs propriétaires terriens, des retraités du secteur privé formel et des commerçants du secteur informel. Dans la commune de Niangoloko, l'agriculture, l'élevage et le commerce sont les principales activités économiques qui les occupent. Cependant, dans le village d'origine, même s'ils ont des biens, ils s'y exercent rarement des activités. Ces caractéristiques socio-économiques et spatiales influencent non seulement leur circulation, mais aussi celle des membres de leurs familles.

Les migrants qui entretiennent des allers et retours, ont essentiellement pour zone de provenance la région forestière; ce qui est communément désigné dans la littérature comme le bassin cacaoyère de ce pays d'accueil de Burkinabè. Ils sont planteurs et exploitent des terres à travers des droits d'usage permanent. Ensuite viennent les migrants des centres urbains ; nombre d'entre eux sont retraités et d'autres travaillent dans le secteur informel à leur propre compte. Dans cette catégorie, la possession de biens productifs, commerces ou logements souvent mis en location les amènent à s'y rendre en dehors de la présence des membres ménages.

Aujourd'hui liés au village d'origine, à la nouvelle zone d'établissement au Burkina Faso et au pays d'accueil, certains migrants continuent d'explorer de nouveaux espaces de vie. Leur savoir-faire acquis en Côte d'Ivoire les amène à migrer temporairement vers des régions autres que le village d'origine à la recherche d'emploi salarial. Cette situation rend complexe la configuration de leur espace de circulation.

Configurations et logiques de la circulation des migrants de retour

De la migration vers la Côte d'Ivoire, au retour dans le pays d'origine pour asseoir une assise économique, les migrants de retour ont résidé dans plusieurs territoires aussi bien au

⁶ À ce sujet Cf. Bredeloup (2003, 2006) et Zongo (2003). Ces auteurs analysent non seulement le climat socio-politique et économique qui prévaut en Côte d'Ivoire depuis les années 1970 et qui a convaincu de nombreux Burkinabè à rentrer dans leur pays d'origine, mais aussi les conditions du retour et d'insertion au Burkina Faso suite au conflit foncier de Tabou ayant opposé les migrants burkinabè aux autochtones ivoiriens de la région en 1999 et au déclenchement de la guerre en septembre 2002.

⁷ Il s'agit ici des épouses, des fils, frères, sœurs, père et mère. Nous nous limitons à ces membres car nous avons constaté que dans la gestion collective des biens, qui caractérise les familles de migrants, ces personnes sont le plus souvent citées.

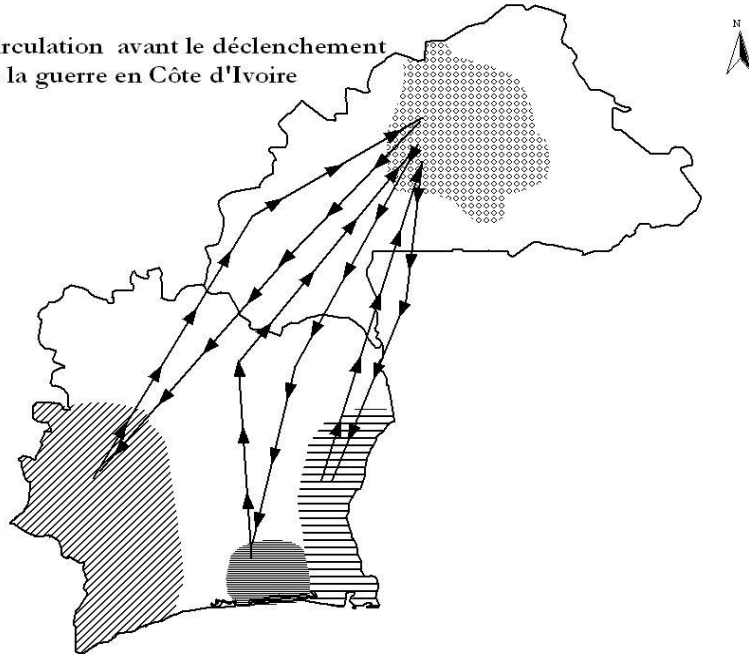
Burkina Faso qu'en Côte d'Ivoire. Toutefois trois grandes tendances se dégagent de ces itinéraires.

- Certains, partis du village d'origine, ont migré d'abord dans l'Est de la Côte d'Ivoire, avant de s'établir dans la région Ouest de ce pays où ils ont aujourd'hui investir. En effet, « *la politique agricole ivoirienne a entraîné [à la fin des années 1970] la disparition des réserves de terres à défricher dans le Sud-Est et à attribuer à la terre une valeur marchande dans cette région. Alors, pour s'installer à leur propre compte, les Burkinabè se déplacent vers le Sud-Ouest du pays, zone encore peu valorisée et qui tend à devenir un véritable front pionnier* » (Blion et Bredeloup 1997 :715).
- D'autres par contre ont migré directement vers l'Ouest où ils ont accédé à la terre.
- Le troisième groupe concerne les migrants qui, du village d'origine, ont migré dans les centres urbains comme Abidjan, la capitale économique de ce pays. Cependant, bien qu'installés en zone urbaine, nombre de ces migrants de retour citadins en Côte d'Ivoire possèdent des plantations en zone forestière.

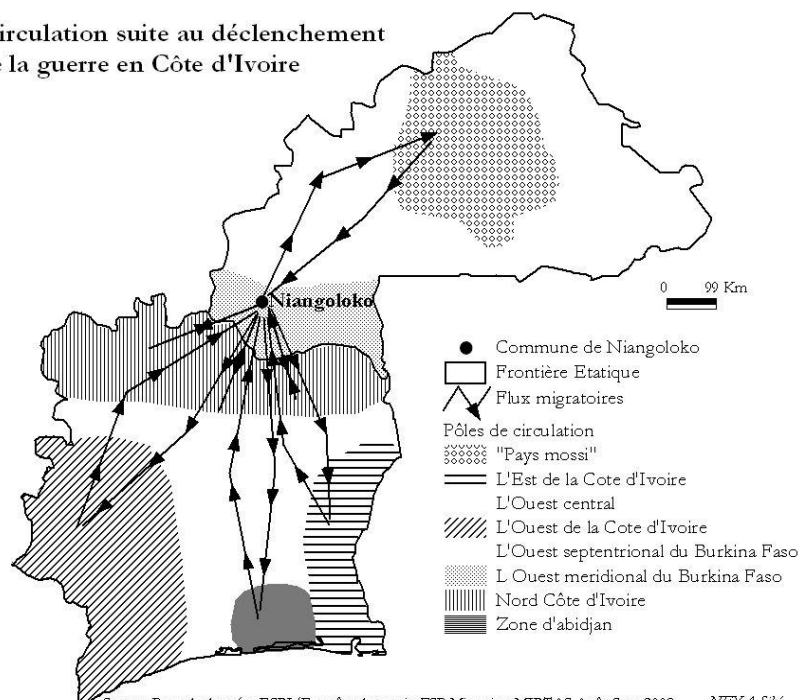
Le retour au pays d'origine ces dernières avec l'intention d'y asseoir un ancrage a dessiné de nouveaux pôles d'installation dans leur champ migratoire. Cela montre que ce champ n'est pas figé, mais reste ouvert à une dynamique. En effet, avant les crises économiques des années 70 suivies de la crise militaro-politique déclenchée en 2002, la mobilité des Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire et établis dans la commune de Niangoloko se développait entre le «pays mossi» et leurs lieux d'établissement en Côte d'Ivoire. Cependant, depuis le déclenchement de la guerre précédé de l'avènement de Tabou en 1999 comme évoqué antérieurement, de nouveaux pôles de référence ont été créés, il s'agit notamment du Sud-ouest du Burkina Faso, et dans une moindre mesure le Nord de la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui ces espaces constituent les principaux pôles de circulation de l'essentiel de ces migrants.

Recomposition des pôles de circulation des migrants de retour de la Côte d'Ivoire établis dans la commune de Niangoloko

Pôles de circulation avant le déclenchement de la guerre en Côte d'Ivoire



Pôles de circulation suite au déclenchement de la guerre en Côte d'Ivoire



- Commune de Niangoloko
- Frontière Etatique
- ↔ Flux migratoires
- Pôles de circulation
- "Pays mossi"
- ▬ L'Est de la Cote d'Ivoire
- ▨ L'Ouest central
- ▩ L'Ouest de la Cote d'Ivoire
- ▧ L'Ouest septentrional du Burkina Faso
- ▦ L'Ouest meridional du Burkina Faso
- ▤ Nord Côte d'Ivoire
- ▣ Zone d'abidjan

Oct 2010

Source: Base de données ESRI/Enquête de terrain FSP Migration MIRTAS Août-Sept 2008

NEYA Sibi

Comme souligné antérieurement, la mobilité des migrants met en jeu plusieurs territoires, des territoires avec ancrage et des territoires sans ancrage. Les premiers sont généralement des espaces où ils investissent sur le plan social et économique et les seconds sont de nouveaux espaces qui offrent la possibilité d'accéder à des emplois temporaires, dans

les sites d'orpillage, les espaces de productions de charbon, etc. L'espace de vie de ces migrants ne s'ancre pas systématiquement dans un territoire, mais prend de plus en plus la forme d'un réseau de lieux qu'ils fréquentent selon ses besoins et les opportunités offertes par ces lieux (Dureau 2002). Ils les pratiquent un temps, mais pas tout le temps.

Selon des temporalités différentes, les membres du ménage circulent entre les espaces d'ancrage du chef de ménage, là où ce dernier continue d'investir. Dans cette circulation, tantôt c'est le fils qui rejoint le père après les récoltes et la vente des produits de la plantation, tantôt c'est le père qui rejoint la famille restée en Côte d'Ivoire et chargée de la gestion des biens. Le chef de ménage, dans ces déplacements, recrutent souvent la main d'œuvre dans son village d'origine et la conduit dans ses plantations ou celles de ses frères.

Par ailleurs, la circulation des membres du ménage, en dehors des élèves et étudiants, est fortement conditionnée par le calendrier agricole des deux pays⁸. En effet, la période allant de Novembre à Mars, qui marque la fin de la saison non agricole au Burkina Faso, est le temps où l'on enregistre d'important départ vers la Côte d'Ivoire. Cela se justifie par le fait qu'elle coïncide, dans les zones de plantation de la Côte d'Ivoire, avec la récolte et la traite du cacao-café, période à laquelle les producteurs vendent les produits de leurs plantations.

Calendrier agricole et mobilité entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire

Période de mobilité		Petite traite					Période de mobilité	Récolte Café et Cacao		Grande traite				Côte d'Ivoire
Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan		
Période de mobilité		Travaux champêtre						Période des récoltes		Période de mobilité				Burkina Faso

NEYA Sihé

Avec une partie des membres de la famille dans la commune de Niangoloko, la circulation des migrants de retour varie selon l'âge et les types d'investissement en Côte d'Ivoire. La circulation effective est plus marquée chez les moins âgés, les moins de 60 et plus. Pour les plus âgés, la gestion des biens est assurée par la circulation par les fils ou frères restés en Côte d'Ivoire. Lorsque ces derniers ne se déplacent pas pour rendre compte de l'évolution des biens là où le père est installé, ils le font par voie orale par l'entremise des compatriotes qui retournent au pays. Par contre ceux dont l'âge est compris entre 40 et 60 continuent de circuler entre les deux pays, entre le village d'origine, la commune de Niangoloko et les lieux d'ancrage en Côte d'Ivoire.

« S.S. D. est né en 1940 dans le village de Dablo. Il est arrivé dans la commune de Niangoloko en mars 2002 en provenance de N'Da-Kouamékro dans la sous préfecture de Méagui (à l'Ouest de la Côte d'Ivoire). Polygame et père de plus de 17 enfants (17 est le nombre d'enfants vivant avec lui à Niangoloko), S.S.D possède des biens dans la commune de Niangoloko, la ville de Ouagadougou, capital du Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

⁸ La circulation des élèves et étudiants, surtout ceux qui étudient au Burkina Faso, a lieu pendant les périodes de vacances ou les congés de Noël respectueusement situé entre juin-octobre et décembre-janvier.

« Parti en Côte d'Ivoire en 1965 pour être ouvrier agricole à N'Djem (aux alentours d'Abidjan), S.S.D a rejoint son village d'origine en 1966. Il retourne en 1978 en Côte d'Ivoire, mais cette fois dans la préfecture de Soubré où il contracte un contrat de "Busan"⁹ dans la préfecture de Soubré. En 1979, il devient propriétaire d'une plantation de 9ha cacao et de 1,5 ha de café. Sa concession est habitée par ses parents, qui s'occupent de la plantation.

L'année de son établissement dans la commune de Niangoloko, en 2002, S.S.D est parti à Dablo/Barsalogo, son village d'origine pour une durée de six jours pour rendre visite à ses parents. En 2004, il est reparti pour trois jours et en 2007 pour un jour pour les mêmes raisons. Depuis qu'il est établi à Niangoloko, S.S.D. retourne souvent à Soubré pour contrôler l'état de sa plantation dont il a confié la gestion à son frère. Il s'est ainsi rendu en février 2003 pour un séjour de 15 jours, un mois entre janvier et février 2006 et 3 mois en décembre à février 2007 »¹⁰ [sic]

La mobilité des migrants de retour ne met pas seulement en jeu les espaces résidentiels respectivement localisés dans le village d'origine, la commune de Niangoloko et la localité d'accueil en Côte d'Ivoire. A partir d'un point d'ancrage comme la commune de Niangoloko, d'autres, contrairement à S.S.D, certains migrants de retour migrent temporairement vers des espaces de vie qui pourraient contribuer à subvenir à leurs besoins matériels. Le cas de S.Y. comme bien d'autres conjugue ainsi espaces de vie sans ancrage et avec ancrage dans leur circulation. Dans les espaces sans ancrage, ils y résident en tant qu'hébergés ou locataires. Il s'agit d'espace qui leur offre des opportunités d'emploi salarial temporaire dans des domaines où ils ont un savoir-faire acquis en Côte d'Ivoire, mais à vendre dans le pays d'origine. En effet,

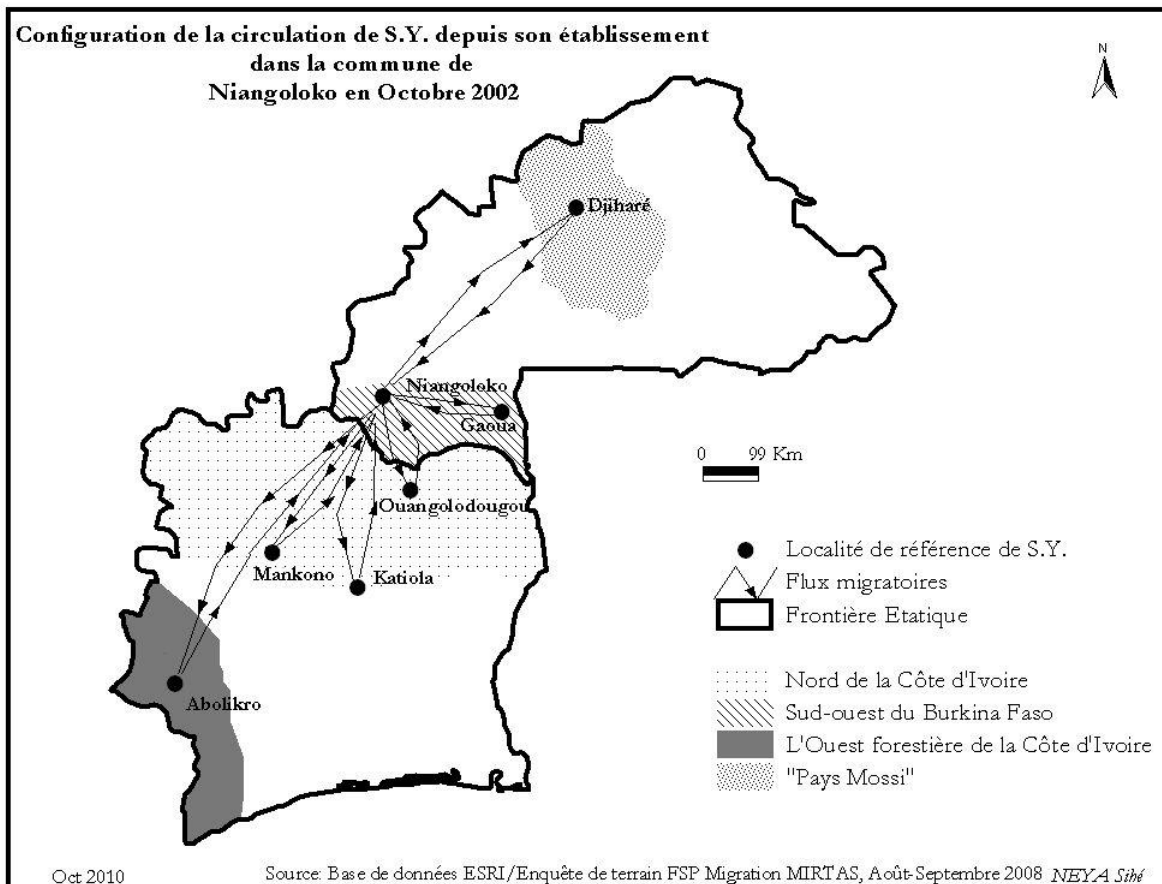
« Polygame et père de 8 enfants, S. Y., originaire du village de Diabo dans le « pays mossi », est né en 1960 à Abolikro en Côte d'Ivoire. Son père y a migré en 1957. S.Y., dans sa migration de retour consécutive au conflit foncier à Tabou en 1999, s'est établi dans la commune de Niangoloko en octobre 2000 avec sa famille. Depuis lors, il circule entre le village d'origine, la zone forestière à l'Ouest de la Côte d'Ivoire où se trouve sa plantation, le Nord de ce pays d'accueil pour gagner de quoi pour subvenir aux besoins matériels de sa famille. Ainsi, depuis qu'il est à Niangoloko, S.Y. a migré au village 3 fois en 2000, 2006 et 2008 pour des durées variant entre deux semaines et un mois pour rendre visite à la famille, 3 fois à Gaoua à la recherche de travail dans le secteur du bois en 2004 pour une durée de séjour variant entre trois jours et deux semaines. A cette migration circulaire intérieure de S.Y se conjugue une migration transfrontalière qui met en jeu les lieux de ses investissements où réside une partie de sa famille, la zone cacaoyère au Sud-ouest de la Côte d'Ivoire et des localités du

⁹ Le « busan » en langue agni signifie partage dans lequel le propriétaire prend les deux tiers des récoltes et l'exploitants le tiers. De nombreux planteurs burkinabè sont passés par ce type d'accord foncier avant de bénéficier d'un droit d'usage permanent sur les terres qu'ils exploitent actuellement.

¹⁰ Entretien NEYA S. avec S.S.D., Commune de Niangoloko, septembre 2008

Nord, plus proche de la commune de Niangoloko où il est établi avec l'autre segment de sa famille.

En Novembre 2001, il a migré pour 3 mois à Mankono pour travailler afin d'avoir de l'argent, en décembre 2004, il est parti à Katiola pour couper du bois chez les charbonniers pendant deux mois. Chaque année, depuis qu'il est à Niangoloko, il va à Ouangolodougou pour le travail de tronçonneuse. Il y reste souvent pendant des mois. En dehors de la présence de sa famille en Côte d'Ivoire, S.Y circulent entre ces différents pôles de son champs migratoire dans le but d'avoir de l'argent pour développer la culture du palmier à huile dans la commune de Niangoloko»¹¹ [sic]



Exploitation agricole dans la commune de Niangoloko, plantation de cacao-café en Côte d'Ivoire, opportunité de travail dans le pays d'origine par le biais de leur savoir-faire acquis dans leur pays d'accueil, ce groupe de migrant de retour ont fait de la circulation transfrontalière et intérieure une stratégie pour avoir suffisamment de ressources afin de subvenir à leur besoins matériels et financiers, et partant, améliorer les conditions de vie de la famille.

Installés dans la commune de Niangoloko, entre le village d'origine et la zone d'accueil en Côte d'Ivoire, certains circulent. Dans cette circulation, ils recrutent la main d'œuvre à destination des plantations en Côte d'Ivoire comme souligné antérieurement. Comme le souligne un chef de la communauté burkinabè d'Abengourou, « les planteurs burkinabè qui ont besoin de main d'œuvre pour leur plantation, demandent à un de leurs parents qui rentre

¹¹ Entretien NEYA S. avec S.Y., Commune de Niangoloko, septembre 2008

au pays, après la traite du café-cacao, de leur amener un ou des jeunes manoeuvres pour mieux entretenir leur plantation» (Sissoko, Gohd et Agbadou J. 2005 :22). En effet

« B.S., polygame, est un migrant de retour en provenance de Pelesi (Vavoua) et établi à Niangoloko en 2002. Après avoir installé son épouse et ses enfants, il est reparti en Côte d'Ivoire pour une durée de 1 an. Et depuis qu'il est dans la commune de Niangoloko, B.S repart chaque année en Côte d'ivoire pour s'imprégner de l'état de ses investissements dont la gestion est assurée par son fils. Dans ses allers et retours depuis son arrivée B.S. évaluent le besoin de main d'œuvre dans ses plantations et celles de ses frères pour ensuite en recruter dans son village natal à son retour au pays, et la conduit en Côte d'Ivoire »¹² [Sic]

Le retour au pays a relevé que ni les départs vers le pays de destination, ni les retours au pays d'origine ne sont irréversibles. Les migrants ne se contentent pas de vivre à partir d'un seul. Ils ne cessent de prospecter les espaces qui peuvent leur fournir le bien-être matériel. Selon les contextes socio-économiques et politiques de leurs espaces résidentiels ceux-ci ces migrants « partagés » circulent, tout en inscrivant cette circulation dans un cadre familial. Aussi, cette circulation a-t-elle connu une recomposition fonctionnelle. De nombreux Burkinabè partent en Côte d'ivoire, pas pour chercher du travail, mais parce qu'ils y ont des investissements et de la famille. Tantôt présents, tantôt absents, dans des espaces où nombre d'entre eux ont des assises, la circulation des migrants de retour suscitent des interrogations, aussi bien pour les autorités politiques que pour les populations locales.

Enjeux de la circulation des Burkinabè entre la Burkina Faso et la Côte d'Ivoire

La circulation des Burkinabè entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso suscite de nombreuses interrogations de part et d'autre de la frontière. En Côte d'ivoire, ils sont souvent taxés de fuir le pays quand ça ne va pas. Ils y gagnent de l'argent et refusent d'y investir, mais préfèrent le faire dans leur pays d'origine. Or, à l'instar de ce qui a pu être écrit ailleurs, nos enquêtés investissent durablement dans leur pays d'accueil et dans le pays d'origine.

Au Burkina Faso, en particulier dans la commune de Niangoloko, leur instabilité amène les populations locales et les autorités communales à penser que l'établissement dans ladite commune n'est pas rentable. De nombreux migrants de retour de la Côte d'Ivoire s'y sont installés et ont défriché de nombreux espaces à des fins agricoles sans qu'ils ne soient intégralement mis en valeur. Ce processus a accéléré la saturation des terres agricoles disponibles. Aussi, nombre d'entre eux sont-ils repartis en Côte d'Ivoire, ce qui n'augure pas un bel avenir pour la commune. Car les demandes de terres augmentent, or, certaines sont non exploitées mais appropriées. Ce qui entraîne des conflits fonciers. Cependant, il ressort des entretiens auprès des migrants que le retour des chefs de ménage et certains de leurs proches en Côte d'Ivoire n'est définitif. Ils y retournent pour un temps, mais pas tout le temps d'autant plus qu'ils ont des épouses et des enfants dans la commune. Ils s'y rendent pour collecter les retombées de leurs investissements qu'ils investissent ensuite au Burkina Faso.

¹² Entretien NEYA S. avec B.S., Commune de Niangoloko, septembre 2008

Les migrants de retour, à travers leur pratique migratoire, montrent qu'ils ne veulent pas dépendre d'un seul lieu; ils développent une culture de la mobilité pour profiter des avantages qu'offrent dans le temps les différents pôles de migrations de leurs champs migratoires. Tout se passe comme s'ils sont dans l'obligation de gérer leurs investissements en Côte d'Ivoire dans un contexte d'instabilité socio-politique et économique tout en maintenant des rapports productifs avec le pays d'origine. Car selon eux, ce dernier n'offre pas suffisamment d'opportunités semblables à celles du pays d'accueil, même étant établis dans des zones aux conditions agro-climatiques favorables.

Conclusion

En conclusion, nous retenons que l'approche des pratiques migratoires dans le cadre des migrations internationales burkinabè sous l'angle de la circulation semble importante, surtout pour les migrants qui, en plus des membres de la famille présents dans les différents pôles de circulation, ont des investissements productifs de part et d'autre de la frontière. En postulant que le migrant ne se contente pas d'un seul lieu pour assurer son bien-être et celui de sa famille, le concept de circulation nous permet d'interroger tous les espaces pratiqués et les logiques qui sous-tendent ces pratiques. Il montre comment le migrant arrive à faire d'ici et là-bas, un seul territoire dans lequel il circule pour subvenir à ses besoins.

Des enquêtes que nous menons auprès des étudiants et travailleurs burkinabè nés en Côte d'Ivoire et aujourd'hui établis dans la capitale burkinabè Ouagadougou confirmeraient cette circulation. A travers ces enquêtes, les descendants d'émigrés retournés au pays racontent les rapports que leurs parents en Côte d'Ivoire entretiennent avec leur pays d'origine et d'accueil en termes de déplacements, et d'investissements. L'analyse provisoire révèle que la fréquence et l'intensité des retours au pays sont liées à la présence des fils et épouses, mais aussi aux investissements. Ils concernent surtout les migrants qui ont investi durablement dans ce pays d'accueil (logement, plantation, commerce, etc.). Et dans cette logique de circulation, les enfants insérés au pays jouent un rôle déterminant dans les investissements ici et là-bas, particulièrement au Burkina Faso. Par contre, le retour définitif des ces émigrés semble conditionné par l'insertion professionnelle de leurs fils établis au pays d'origine.

Références bibliographiques

- Barbary O. et Dureau F. 1993 'des citoyens en mouvement, analyser les pratiques résidentielles à Quito (Equateur), *Cahiers Sciences Humaines*, 23(2-3) : 395-418
- Beauchemin C. Schoumaker B. et Henry S., 2007, Côte d'Ivoire-Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour [en ligne] http://www.aidelf.ined.fr/colloques/budapest/seance2/S4_beauchemin.pdf.
- Berthomiere W et Hily M-A. 2006, 'Décrire les migrations internationales', *Revue européenne des migrations internationales*, 22 (2), [Mis en ligne le 01 juin 2009], URL : <http://remi.revues.org/index2819.html>.
- Blion R. 1995 'Les Burkinabè de Côte d'Ivoire, entre intégration et circulation migratoire', *Monde diplomatique*, 23(91) : 81-93
- Blion R. 1996 'Migrants internationaux et de retour au Burkina Faso, acteurs et témoins d'une circulation migratoire multiforme', *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-*

- 1993) : *ordre politique et changement social en Afrique Subsaharienne*, Editions Karthala : 133-156
- Blion R et Bredeloup S. 1997 'la Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des burkinabè et des sénégalais', *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Khartala : 707-737
- Boutiller J-L, Quesnel A. et Vaugelade J. 1985, 'La migration de la jeunesse du Burkina', *Cahier ORSTOM série Sciences Humaines, XXI (2-3) :243-249*
- Boyer F. 2007 'Echelle local et mouvement : de la porosité spatiale et sociale dans les migrations circulaires', *les nouveaux urbains dans l'espace Sahara – Sahel, un cosmopolitisme par le bas* : 25-62
- Bredeloup S. 2006 'La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger' *Revue Européenne des migrations internationales*, 19(2) :85-113
- Bredeloup S. 2006 'Réinstallation à Ouagadougou des «rapatriés» burkinabè de Côte d'Ivoire' *Afrique contemporaine*, (217) :185-201
- Chapman M. and R. Prothero M., 1983 'themes on circulation in the third world', *International Migration Review*, 17(4): 597-632
- Coulibaly S., Gregory J. et Piché V. 1980 *Les migrations voltaïques. Importance et ambivalence de la migration voltaïque*
- Dos Santos S, Ouédraogo D et Piché V. 2007 'Au-delà de la houe»: migration, insertion et environnement' *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso: Au dela de la Houe*, L'Harmattan Burkina Faso : 8-16
- Dupont V. et Dureau F. 1994 Rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques urbaines: illustrations à partir de l'Equateur et de l'Inde, *Revue Tiers Monde*, XXXV (140), octobre-décembre 1994
- Ma Mung E., Dorai K., Loyer F. et Hily M-A. 1998 *Bilan des travaux sur la migration circulatoire*. Convention du 19 novembre 1997, ministère de la solidarité et de l'emploi, Direction de la population et des migrations, Migrinter
- Dureau F. 2002 Les systèmes résidentiels: concepts et applications, *L'accès à la ville. Les mobilités en question*, Paris, l'Harmattan, coll. Habitat et sociétés : 355-380
- Cortes G. et Faret L. 2009 Introduction : La circulation migratoire dans « l'ordre des mobilités », *La circulation migratoire dans « l'ordre des mobilités »* : 7-19
- Guérassimof E. 2004 Présentation, *Migrations internationales, mobilités et développement* : 7-13
- ISSP. 2009 *L'impact des migrations internationales de retour de Côte d'Ivoire sur le développement des régions frontalières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire*, FSP Migrations internationales, recompositions territoriales et développement en Afrique, rapport provisoire, ISSP, université de Ouagadougou
- Kabbanji L., Piché V., Dabiré B. 2007 Mesures et tendances des migrations : une comparaison des enquêtes de 1974-75 et 2000, *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : "au delà de la houe"* : 69-95.
- Kohler J-M., 1978, *Les migrations des Mossi de l'Ouest du Burkina*, Travaux et documents de l'ORSTOM, ORSTOM
- Le Bris E., Osmont Annik, Mari- A., Simon A. 1987 *Famille et résidence dans les villes africaines, Dakar, Bamako et Saint-Louis, Lomé*. L'Harmattan « villes et entreprises »

Ouédraogo D. 2002 'Migrations circulaires et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest' *Les Cahiers du GRES*, 3 (1) : 7-23 <http://www.erudit.org/revue/lcg/2002/v3/n1/009427ar.pdf>

Ouédraogo D. 1993 'Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire : continuité ou rupture', *Population, reproduction et sociétés : perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, les presses de l'Université de Montréal : 329-350

Sissoko A., Gohd D. et Agbadou J. 2005 *La traite et les pires formes de travail des enfants dans les plantations de café-cacao, la situation dans les départements : Abengourou, Oumé et Soubré*, GTZ, Abidjan

Zongo, M. 2003 'La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine' *Politique africaine* 90 : 113-125

Zongo, M. 2009. 'Niangoloko, un carrefour migratoire au Nord de la Côte d'Ivoire', *Hommes et Migration* : 88-102